



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070482

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/07/2024 13H02 C:023981 I:26341

V/Appel du Samedi 06/07/2024 a 13H02

ACPPA CASTELLANE
PARC BOSSUET
9, RUE REPUBLIQUE
69140 RILLIEUX LA PAPE

IMMEUBLE : MAISON CASTELANE
9 RUE DE LA REPUBLIQUE
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 08 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N9 REPUBLIQUE - CONTACTER MME GONGAN TEL 04 72887810
SI BESOIN LA CADRE D'ASTREINTE TEL *06 11967716*

MOTIF : INTERVENIR POUR UN POMPAGE ET DEBOUCHAGE DES CUISINES

Donneur d'ordre : LE .CADRE D'ASTREINTE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 06/07/2024 A 18H30 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 10 METRES DE RESEAU EAUX USEES A
PARTIR DE BONDES AU SOL
CONTROLE ECOULEMENT - OK
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 08/07/24 a 07H43 Mr J-B HOEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070482

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 06/07	1	165,81	331,62
2,00	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	1	165,81	331,62
TOTAL H.T.				845,24
T.V.A. a 20,00%				169,04
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1014,28</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.